

Audit énergétique réglementaire

N° audit :
date de visite : 28/04/2022
établi le : 09/11/2022
valable jusqu'au :

Propositions de travaux pour réaliser une rénovation énergétique performante de votre logement.



adresse : Rue XXXXXXXX XXXXXXXX
type de bien : maison individuelle
année de construction : 1972
surface habitable : 105m²

N° cadastre :
nombre de niveaux : 2

propriétaire : Mr X
adresse du propriétaire : Rue XXXXXXXX



État initial du logement
p.3



Scénarios de travaux
en un clin d'œil p.8

Scénario 1 "rénovation en une fois"

Parcours en 1 étape p.9



Scénario 2 "rénovation par étapes"

Parcours par étapes p.15



Les principales phases du parcours
de rénovation énergétique p.18



Lexique et définitions
p.19

Informations auditeur

izuba
29 rue gine fabregues

auditeur : xxxxxxxxxxxx
tel : 00000000
email :

N° SIRET : xxxxxxxxxxxx
N° qualification : xxxxxxxxxxxx
logiciel : 22570



Décret n° 2022-780 du 4 mai 2022 relatif à l'audit énergétique mentionné à l'article L. 126-28-1 du code de la construction et de l'habitation
Arrêté du 4 mai 2022 définissant pour la France métropolitaine le contenu de l'audit énergétique réglementaire prévu par l'article L. 126-28-1 du code de la construction et de l'habitation
A l'attention du propriétaire du bien au moment de la réalisation de l'audit énergétique : Dans le cadre du Règlement général sur la protection des données (RGPD), l'Ademe vous informe que vos données personnelles (Nom-Prénom-Adresse) sont stockées dans la base de données de l'observatoire Audit à des fins de contrôles ou en cas de contestations ou de procédures judiciaires. Ces données sont stockées jusqu'à la date de fin de validité de l'audit. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement ou une limitation du traitement de ces données. Si vous souhaitez faire valoir votre droit, veuillez nous contacter à l'adresse mail indiquée à la page "Contacts" de l'Observatoire Audit.

Objectifs de cet audit

Cet audit énergétique vous permet d'appréhender le potentiel de rénovation énergétique de votre logement.



Cet audit énergétique réglementaire est obligatoire pour la mise en vente de maisons individuelles ou de bâtiments en monopropriété, de performance énergétique F ou G, conformément à la Loi Climat et Résilience. Ce classement est réalisé dans le cadre de l'établissement du DPE (Diagnostic de Performance Énergétique).

Cet audit vous propose plusieurs scénarios de travaux vous permettant d'atteindre une performance énergétique et environnementale de classe A ou B (sauf exceptions liées à des contraintes architecturales, techniques ou patrimoniales). Il se base sur l'étude de 6 postes : isolation des murs, des planchers bas, de la toiture, remplacement des menuiseries extérieures, ventilation, la production de chauffage et d'eau chaude sanitaire.

Pourquoi réaliser des travaux de rénovation énergétique dans votre logement ?



Rénover au bon moment

→ L'achat d'un bien, c'est le bon moment pour réaliser des travaux, aménager votre cadre de vie, sans avoir à vivre au milieu du chantier.



Vivre dans un logement de qualité

→ Un logement correctement rénové, isolé, et ventilé, c'est la garantie d'un confort au quotidien, d'économies d'énergies, et d'une bonne qualité de l'air !



Contribuer à atteindre la neutralité carbone

→ En France, le secteur du bâtiment représente environ 45% de la consommation finale d'énergie et 17% des émissions de CO₂. Si nous sommes nombreux à améliorer la performance énergétique de nos logements en les rénovant, nous contribuerons à atteindre la neutralité carbone !



Donner de la valeur à votre bien

→ En réalisant des travaux de rénovation énergétique, vous améliorez votre patrimoine en donnant de la valeur à votre bien, pour de nombreuses années.



Profiter des aides financières disponibles

→ L'état et les collectivités encouragent les démarches de rénovation des bâtiments par le biais de dispositifs d'aides financières.



Réduire les factures d'énergie

→ L'énergie est un poste important des dépenses des ménages. En réalisant des travaux de rénovation énergétique, vous pouvez réduire fortement ces dépenses, tout en étant moins soumis aux aléas des prix de l'énergie.



Louer plus facilement votre bien

→ Si vous souhaitez louer votre bien, les travaux de rénovation énergétique vous permettront de fidéliser les locataires et de louer plus facilement votre bien, en valorisant la qualité du logement et la maîtrise des charges.

→ Vous vous prémunissez également de la future interdiction de location des passoires thermiques.

→ Critère énergétique pour un logement décent :

- 1er janvier 2023 : CEF < 450 kWh/m²/an
- 1er janvier 2025 : classe DPE entre A et F
- 1er janvier 2028 : classe DPE entre A et E
- 1er janvier 2034 : classe DPE entre A et D

État initial du logement

Vous trouverez dans cette partie les informations de diagnostic de votre logement. Il est possible qu'elles diffèrent légèrement de celles mentionnées dans votre DPE (Diagnostic de Performance Énergétique), car les données utilisées pour le calcul peuvent ne pas être exactement les mêmes.

Performance énergétique et environnementale actuelle du logement

Réf du DPE :

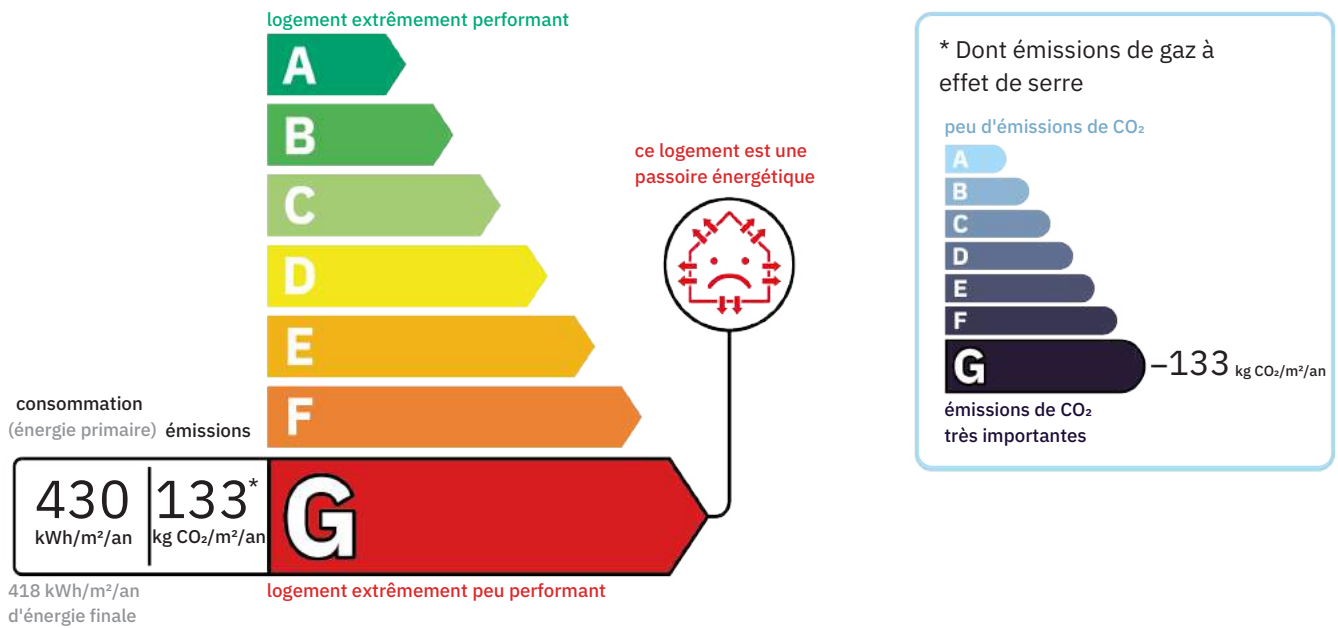
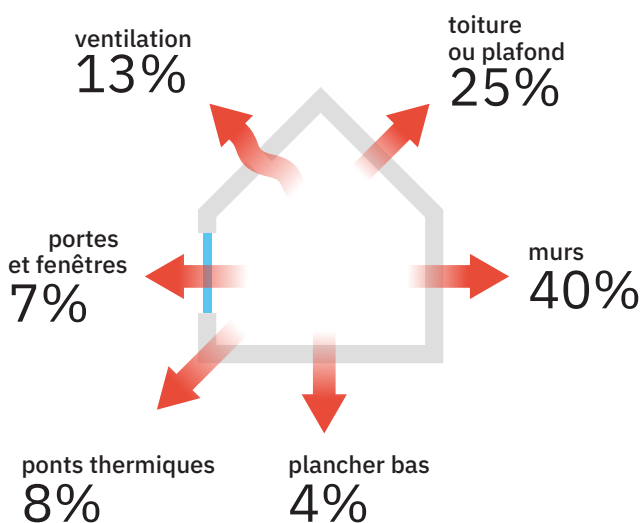
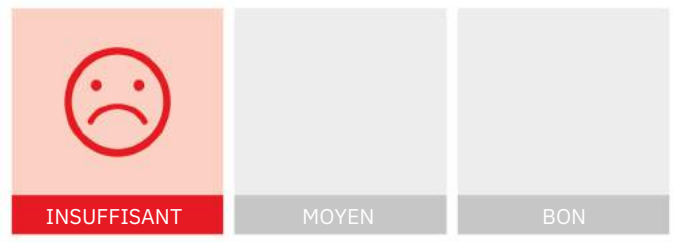


Schéma de déperdition de chaleur



Confort d'été (hors climatisation)



Performance de l'isolation



Montants et consommations annuels d'énergie

répartition des consommations kWh/m²/an EP



usage	chauffage	eau chaude	refroidissement	éclairage	auxiliaires	total
consommation d'énergie (kWh/m²/an)	fioul 387 EP (387 EF)	fioul 22 EP (22 EF)		électrique 4 EP (1 EF)	électrique 16 EP (7 EF)	430 EP (418 EF)
consommation d'énergie avec déduction photovoltaïque autoconsommée						430 EP (418 EF)
frais annuels d'énergie (fourchette d'estimation*)	de 3 715€ à 4 568€	de 216€ à 283€		59€	de 219€ à 245€	de 4 209€ à 5 155€

Conventionnellement, ces chiffres sont donnés pour une température de chauffage de 19°C réduite à 16°C la nuit ou en cas d'absence du domicile, une climatisation réglée à 28°C (si présence de climatisation), et une consommation d'eau chaude standardisée par personne et par jour.

EP -> énergie primaire EF -> énergie finale (voir la définition en annexe)
* Prix moyens des énergies indexés au 1 janvier 2021 (abonnements compris)

Seules les consommations d'énergie nécessaires au chauffage, à la climatisation, à la production d'eau chaude sanitaire, à l'éclairage et aux auxiliaires (ventilateurs, pompes) sont prises en compte dans cette estimation.

Les factures réelles dépendront de nombreux facteurs : prix des énergies, météo de l'année (hiver froid ou doux...), nombre de personnes dans le logement et habitudes de vie, entretien des équipements...

Vue d'ensemble du logement

Description du bien

	Description
nombre de niveaux	2
nombre de pièce	
description des pièces	
mitoyenneté	



Murs

Description

Isolation

Mur lourd avant 1975

Type de mur inconnu isolation inconnue (1948-1974)

INSUFFISANTE

Mur lourd avant 1975

Type de mur inconnu isolation inconnue (1948-1974) sur garage

INSUFFISANTE



Planchers

Description

Isolation

Plancher lourd avant 1975

Type de plancher inconnu isolation inconnue (1948-1974) sur terre-plein

INSUFFISANTE



Toitures

Description

Isolation

Toiture légère avant 1975

Type de plafond inconnu isolation inconnue (1948-1974)

INSUFFISANTE

Toiture Comble

Type de plafond inconnu isolation inconnue (1948-1974) sur comble fortement ventilé

INSUFFISANTE



Menuiseries

Description

Isolation

Fenêtre

fenêtres battantes bois simple vitrage - fermeture à lames orientables

INSUFFISANTE

Porte-fenêtre

portes-fenêtres battantes sans soubassement bois double vitrage - fermeture à lames orientables





MOYENNE

Porte

porte simple en bois porte opaque pleine

INSUFFISANTE

Vue d'ensemble des équipements

type équipement	description	
 chauffage	chaudière fioul classique 1981-1990 (individuel) - radiateur	
 eau chaude sanitaire	chaudière fioul classique 1981-1990 (individuel) - instantané	
 ventilation	vmc sf hygro a avant 2001	
 dispositif de pilotage	Regulation générale emetteur Emetteur 1-chaudière fioul classique 1981-1990 Regulation central avec minimum de température-chaudière fioul classique 1981-1990	

Pathologies / Caractéristiques architecturales, patrimoniales et techniques

photo	description	conseils
-------	-------------	----------

Explications personnalisées sur les éléments pouvant amener à des différences entre consommations estimées et réelles

Observations de l'auditeur

Scénarios de travaux en un clin d'œil

Cet audit vous présente plusieurs scénarios de travaux pour ce logement, soit pour une rénovation « en une fois », soit pour une rénovation « par étapes ». Ces propositions de travaux vous permettent d'améliorer de manière significative la performance énergétique et environnementale de votre logement, et de réaliser d'importantes économies d'énergie. Des aides existent pour contribuer à financer ces travaux : vous en trouverez le détail dans les pages qui suivent.

Postes de travaux concernés	Performance énergétique et environnementale globale du logement (conso. en kWh/m ² /an et émissions en kg CO ₂ /m ² /an)	Économies d'énergie par rapport à l'état initial (énergie primaire)	Confort d'été	Facture d'énergie/an	Coût estimé des travaux (TTC)
-----------------------------	--	--	---------------	----------------------	-------------------------------

Avant travaux

	430 133 G		☹️ insuffisant	de 4 209€ à 5 096€	
--	--------------------	--	----------------	-----------------------	--

Scénario 1 "rénovation en une fois"

Isolation de la toiture Isolation des murs Remplacement des menuiseries extérieures Remplacement du système de ventilation Isolation des planchers bas Remplacement du système de chauffage Remplacement du système de production d'eau chaude sanitaire	108 3 B	-75% (-323 kWhEP/m ² /an)	😊 bon	de 872€ à 1 591€	≈ 51 700€
--	------------------	---	-------	---------------------	-----------

Scénario 2 "rénovation par étapes"

Première étape Isolation de la toiture Isolation des murs	181 53 E	-58% (-249 kWhEP/m ² /an)	😊 bon	de 1 814€ à 2 197€	≈ 25 400€
Deuxième étape Remplacement des menuiseries extérieures Remplacement du système de ventilation Isolation des planchers bas Remplacement du système de chauffage	92 3 B	-78% (-338 kWhEP/m ² /an)	😊 bon	de 766€ à 909€	≈ 17 300€

Scénario 1 "rénovation en une fois"

Il est préférable de réaliser des travaux en une fois. Le coût des travaux sera moins élevé que si vous les faites par étapes, et la performance énergétique et environnementale à terme sera meilleure.

Les aides financières possibles pour ces travaux

Voici les principales aides que vous pouvez solliciter. Certaines aides sont sous conditions de ressources ou dépendent du type de travaux.

Aides nationales :


Aides locales :

Pour en savoir plus sur les aides, rendez-vous sur France Rénov' : france-renov.gouv.fr



Pour des conseils neutres et gratuits, contactez France Rénov' :

tel : 123654546

 Détails des travaux énergétiques	 Coût estimé (TTC)
<p>Toiture/Plafond</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Isolation des rampants ▲ Avant de mettre en place un nouvel isolant, supprimer l'isolant en mauvais état ou mal posé. Ménager impérativement une lame d'air de plus de 2 cm pour la ventilation de la charpente. ● Isolation des combles perdus. ▲ Avant de mettre en place un nouvel isolant, supprimer l'isolant en mauvais état ou mal posé. 	<p>≈ 4 300€</p>
<p>Murs</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Mise en place d'une isolation par l'extérieur ▲ S'assurer du respect de l'équilibre hygrothermique des murs. 	<p>≈ 19 600€</p>
<p>Portes et fenêtres</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Remplacement de fenêtre ▲ S'il n'y a pas d'entrées d'air par ailleurs, prévoir des fenêtres avec des entrées d'air intégrées pour assurer le renouvellement de l'air. ● Remplacement de porte-fenêtre ● Remplacement de porte 	<p>≈ 6 500€</p>
<p>Système de ventilation</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Mise en place d'une ventilation hygro B ▲ Calfeutrer les défauts d'étanchéité après avoir mis en place des entrées d'air dans les menuiseries. 	<p>≈ 1 200€</p>
<p>Planchers bas</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Isolation du plancher bas donnant sur l'extérieur ou local non chauffé ▲ Veiller à ce que l'isolation soit continue sur toute la surface du plancher. 	<p>≈ 3 000€</p>
<p>Système de chauffage</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Mise en place d'une PAC Air-Air 	<p>≈ 12 700€</p>



Système d'ecs

● Mise en place d'un chauffe-eau thermodynamique

≈ 2 900€



Détails des travaux induits

Coût estimé
(TTC)

Mise en place échaffaudage

≈ 1 500€

Résultats après travaux

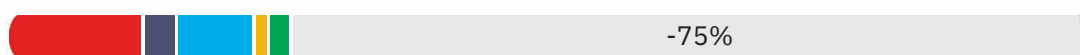
Performance énergétique et environnementale globale du logement kWh/m ² /an et kg CO ₂ /m ² /an	Économies d'énergie par rapport à l'état initial (énergie primaire)	Réduction des GES (gaz à effet de serre)	Confort d'été	Facture d'énergie/an	Coût estimé des travaux
	-75% (-323 kWhEP/m ² /an) -89% (-372 kWhEP/m ² /an)	-97% (-130 kWhEP/m ² /an)	bon	de 872€ à 1 591€	≈ 51 700€

Répartition des consommations annuelles énergétiques

Avant travaux
kWh/m²/an EP



Après Première étape
kWh/m²/an EP



usage	chauffage	eau chaude	refroidissement	éclairage	auxiliaires	total
consommation d'énergie (kWh/m ² /an)	⚡ électrique 54 EP (23 EF)	⚡ électrique 11 EP (5 EF)	29 EP (12 EF)	⚡ électrique 4 EP (1 EF)	⚡ électrique 7 EP (3 EF)	108 EP (47 EF)
consommation d'énergie avec déduction photovoltaïque autoconsommée						108 EP (47 EF)
frais annuels d'énergie (fourchette d'estimation*)	de 441€ à 543€	de 97€ à 129€	de 239€ à 860€	36€	de 59€ à 59€	de 872€ à 1 627€

Conventionnellement, ces chiffres sont donnés pour une température de chauffage de 19°C réduite à 16°C la nuit ou en cas d'absence du domicile, une climatisation réglée à 28°C (si présence de climatisation), et une consommation d'eau chaude standardisée par personne et par jour.

EP -> énergie primaire EF -> énergie finale (voir la définition en annexe)
* Prix moyens des énergies indexés au 1 janvier 2021 (abonnements compris)

Seules les consommations d'énergie nécessaires au chauffage, à la climatisation, à la production d'eau chaude sanitaire, à l'éclairage et aux auxiliaires (ventilateurs, pompes) sont prises en compte dans cette estimation.

Les factures réelles dépendront de nombreux facteurs : prix des énergies, météo de l'année (hiver froid ou doux...), nombre de personnes dans le logement et habitudes de vie, entretien des équipements...

Recommandations de l'auditeur



Scénario 2 "rénovation par étapes"

Il est préférable de réaliser des travaux en une fois. Le coût des travaux sera moins élevé que si vous les faites par étapes, et la performance énergétique et environnementale à terme sera meilleure.

Les aides financières possibles pour ces travaux

Voici les principales aides que vous pouvez solliciter. Certaines aides sont sous conditions de ressources ou dépendent du type de travaux.

Aides nationales :

Aides locales :

Pour en savoir plus sur les aides, rendez-vous sur France Rénov' : france-renov.gouv.fr



Pour des conseils neutres et gratuits, contactez France Rénov' :

tel : 123654546

 Détails des travaux énergétiques	 Coût estimé (TTC)
<p>Toiture/Plafond</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Isolation des rampants ▲ Avant de mettre en place un nouvel isolant, supprimer l'isolant en mauvais état ou mal posé. Ménager impérativement une lame d'air de plus de 2 cm pour la ventilation de la charpente. ● Isolation des combles perdus. ▲ Avant de mettre en place un nouvel isolant, supprimer l'isolant en mauvais état ou mal posé. 	<p>≈ 4 300€</p>
<p>Murs</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Mise en place d'une isolation par l'extérieur ▲ S'assurer du respect de l'équilibre hygrothermique des murs. 	<p>≈ 19 600€</p>
 Détails des travaux induits	 Coût estimé (TTC)
<p>Mise en place échaffaudage</p>	<p>≈ 1 500€</p>

Résultats après travaux

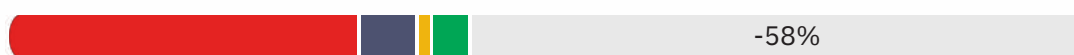
Performance énergétique et environnementale globale du logement kWh/m ² /an et kg CO ₂ /m ² /an	Économies d'énergie par rapport à l'état initial (énergie primaire)	Réduction des GES (gaz à effet de serre)	Confort d'été	Facture d'énergie/an	Coût estimé des travaux
	-58% (-249 kWhEP/m ² /an) -59% (-247 kWhEP/m ² /an)	-60% (-80 kWhEP/m ² /an)	bon	de 1 814€ à 2 197€	≈ 25 400€

Répartition des consommations annuelles énergétiques

Avant travaux
kWh/m²/an EP



Après Première étape
kWh/m²/an EP



usage	chauffage	eau chaude	refroidissement	éclairage	auxiliaires	total
consommation d'énergie (kWh/m ² /an)	fioul 141 EP (141 EF)	fioul 21 EP (21 EF)		électrique 4 EP (1 EF)	électrique 13 EP (6 EF)	181 EP (171 EF)
consommation d'énergie avec déduction photovoltaïque autoconsommée						181 EP (171 EF)
frais annuels d'énergie (fourchette d'estimation*)	de 1 362€ à 1 729€	de 209€ à 275€		59€	de 184€ à 193€	de 1 814€ à 2 256€

Conventionnellement, ces chiffres sont donnés pour une température de chauffage de 19°C réduite à 16°C la nuit ou en cas d'absence du domicile, une climatisation réglée à 28°C (si présence de climatisation), et une consommation d'eau chaude standardisée par personne et par jour.

EP -> énergie primaire EF -> énergie finale (voir la définition en annexe)
* Prix moyens des énergies indexés au 1 janvier 2021 (abonnements compris)

Seules les consommations d'énergie nécessaires au chauffage, à la climatisation, à la production d'eau chaude sanitaire, à l'éclairage et aux auxiliaires (ventilateurs, pompes) sont prises en compte dans cette estimation.

Les factures réelles dépendront de nombreux facteurs : prix des énergies, météo de l'année (hiver froid ou doux...), nombre de personnes dans le logement et habitudes de vie, entretien des équipements...

Scénario 2 "rénovation par étapes"

Il est préférable de réaliser des travaux en une fois. Le coût des travaux sera moins élevé que si vous les faites par étapes, et la performance énergétique et environnementale à terme sera meilleure.

Les aides financières possibles pour ces travaux

Voici les principales aides que vous pouvez solliciter. Certaines aides sont sous conditions de ressources ou dépendent du type de travaux.

Aides nationales :





Aides locales :

Pour en savoir plus sur les aides, rendez-vous sur France Rénov' : france-renov.gouv.fr



Pour des conseils neutres et gratuits, contactez France Rénov' :

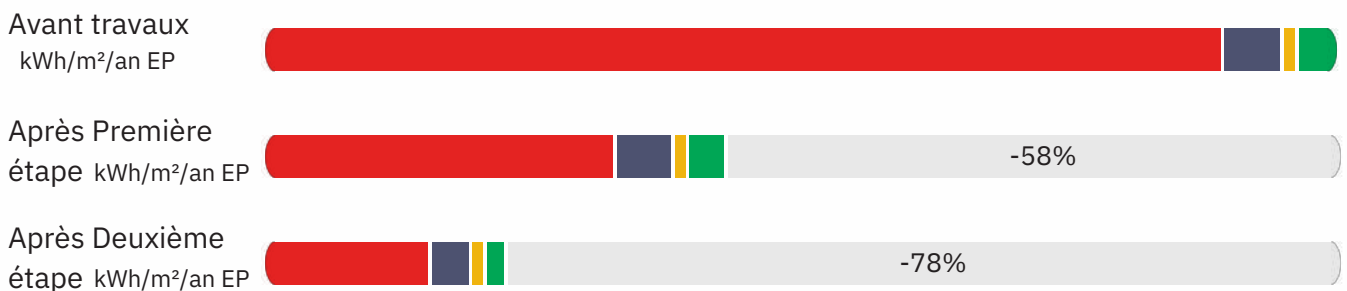
tel : 123654546

 Détails des travaux énergétiques	 Coût estimé (TTC)
<p>Portes et fenêtres</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Remplacement de fenêtre ▲ S'il n'y a pas d'entrées d'air par ailleurs, prévoir des fenêtres avec des entrées d'air intégrées pour assurer le renouvellement de l'air. ● Remplacement de porte-fenêtre ● Remplacement de porte 	<p>≈ 6 500€</p>
<p>Système de ventilation</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Mise en place d'une ventilation hygro B ▲ Calfeutrer les défauts d'étanchéité après avoir mis en place des entrées d'air dans les menuiseries. 	<p>≈ 1 200€</p>
<p>Planchers bas</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Isolation du plancher bas donnant sur l'extérieur ou local non chauffé ▲ Veiller à ce que l'isolation soit continue sur toute la surface du plancher. 	<p>≈ 3 000€</p>
<p>Système de chauffage</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Mise en place d'une PAC Air-Eau 	<p>≈ 6 600€</p>
 Détails des travaux induits	 Coût estimé (TTC)

Résultats après travaux

Performance énergétique et environnementale globale du logement kWh/m ² /an et kg CO ₂ /m ² /an	Économies d'énergie par rapport à l'état initial (énergie primaire)	Réduction des GES (gaz à effet de serre)	Confort d'été	Facture d'énergie/an	Coût estimé des travaux
	-78% (-338 kWhEP/m ² /an) -90% (-378 kWhEP/m ² /an)	-98% (-130 kWhEP/m ² /an)		de 766€ à 909€	≈ 17 300€

Répartition des consommations annuelles énergétiques



usage	chauffage	eau chaude	refroidissement	éclairage	auxiliaires	total
consommation d'énergie (kWh/m ² /an)	⚡ électrique 67 EP (29 EF)	⚡ électrique 14 EP (6 EF)		⚡ électrique 4 EP (1 EF)	⚡ électrique 6 EP (2 EF)	92 EP (40 EF)
consommation d'énergie avec déduction photovoltaïque autoconsommée						92 EP (40 EF)
frais annuels d'énergie (fourchette d'estimation*)	de 555€ à 691€	de 120€ à 164€		37€	de 54€ à 54€	de 766€ à 946€

Conventionnellement, ces chiffres sont donnés pour une température de chauffage de 19°C réduite à 16°C la nuit ou en cas d'absence du domicile, une climatisation réglée à 28°C (si présence de climatisation), et une consommation d'eau chaude standardisée par personne et par jour.

Seules les consommations d'énergie nécessaires au chauffage, à la climatisation, à la production d'eau chaude sanitaire, à l'éclairage et aux auxiliaires (ventilateurs, pompes) sont prises en compte dans cette estimation.

EP -> énergie primaire EF -> énergie finale (voir la définition en annexe)
* Prix moyens des énergies indexés au 1 janvier 2021 (abonnements compris)

Les factures réelles dépendront de nombreux facteurs : prix des énergies, météo de l'année (hiver froid ou doux...), nombre de personnes dans le logement et habitudes de vie, entretien des équipements...

Recommandations de l'auditeur



Les principales phases du parcours de rénovation énergétique

1 Définition du projet de rénovation

- Préparez votre projet : choix des travaux, renseignement sur les aides, organisation du chantier et de l'articulation entre les artisans...
- Inspirez-vous des propositions de travaux détaillées dans ce document.



Vous pouvez être accompagné dans votre préparation de projet par un conseiller France Renov. Ce conseil est neutre, gratuit et indépendant. Trouvez un conseiller près de chez vous : france-renov.gouv.fr/espaces-conseil-fr

2 Création des dossiers de demande d'aides financières

- MaPrimeRénov' est la principale aide à la rénovation énergétique, calculée en fonction de vos revenus et des types de travaux réalisés.
- Créez votre compte, puis vous pourrez déposer votre dossier lorsque vous aurez obtenu les devis des artisans.
- Il existe d'autres aides en fonction de votre situation.



Estimez les aides auxquelles vous avez droit sur Simul'aides : france-renov.gouv.fr/aides/simulation

Créez votre compte MaPrimeRénov' : maprimerenov.gouv.fr/prweb



Vous pouvez également faire une demande d'éco-Prêt à Taux Zéro. Retrouvez la liste des banques qui le proposent ici : www2.sfgas.fr/etablissements-affilies

3 Recherche des artisans et demandes de devis

- Pour trouver un artisan, demandez à vos proches et regardez les avis laissés sur internet.
- Pour obtenir des aides, vous devez recourir à un artisan RGE (Reconnu Garant de l'Environnement).
- Ne signez pas les devis avant d'avoir demandé les aides.



Pour obtenir une aide financière, il est nécessaire de recourir à un professionnel Reconnu Garant de l'Environnement (RGE). Trouvez votre artisan ici : france-renov.gouv.fr/annuaire-rge

4 Validation des devis et demandes d'aides

- Une fois que vous recevez la confirmation de l'attribution des différentes aides financières et de leurs montants prévisionnels, vous pouvez signer les devis et engager les travaux.

5 Lancement et réalisation des travaux

- Lancement et suivi des travaux.
- Lorsque le chantier est important, il peut être utile de faire appel à un maître d'œuvre dès le début de votre projet, dont la mission sera d'assurer la bonne réalisation des travaux et la cohérence entre les différents artisans.
- Si vous ne faites pas appel à une maîtrise d'œuvre, nous vous conseillons de rassembler au moins une fois l'ensemble des artisans pour qu'ils se rencontrent et se coordonnent.

6 Réception des travaux

- Lorsque les travaux sont terminés, transmettez les factures sur votre espace MaPrimeRénov' et effectuez votre demande de paiement. Faites de même pour les autres aides sollicitées.

Lexique et définitions

Rénovation énergétique performante

La rénovation énergétique performante d'un bâtiment ou d'une partie de bâtiment est en principe un ensemble de travaux qui permettent à ce bâtiment ou à cette partie de bâtiment d'atteindre la classe A ou B du DPE après l'étude des 6 postes de travaux essentiels à la réussite d'une rénovation énergétique (isolation des murs, isolation des planchers bas, isolation de la toiture, remplacement des menuiseries extérieures, ventilation, production de chauffage et d'eau chaude sanitaire).

Rénovation énergétique performante globale

Une rénovation énergétique performante globale est une rénovation énergétique performante réalisée en une seule fois, dans un délai de moins de 18 mois pour une maison individuelle, et de moins de 36 mois pour un bâtiment d'habitation collective.

Neutralité carbone

La neutralité carbone vise à parvenir à un équilibre entre les émissions de carbone issues des activités humaines et l'absorption du carbone de l'atmosphère par les puits de carbone. Pour l'atteindre, nous devons utiliser différents moyens pour réduire et compenser les émissions de gaz à effet de serre (GES) produites par les activités humaines, en particulier le CO₂, le principal gaz à effet de serre en volume dans l'atmosphère.

Énergie finale

L'énergie finale (kWh Ef) correspond à l'énergie directement consommée par l'occupant d'un logement. Elle est comptabilisée au niveau du compteur et sert de base à la facturation.

Énergie primaire

L'énergie primaire (kWh Ep) est l'énergie contenue dans les ressources naturelles, avant une éventuelle transformation. Elle tient également compte (en plus de l'énergie finale consommée) de l'énergie nécessaire à la production, au stockage, au transport et à la distribution de l'énergie finale. L'Énergie Primaire est la somme de toutes les énergies nécessaires à l'obtention d'une unité d'énergie finale.

Photovoltaïque autoconsommée

L'autoconsommation photovoltaïque consiste à consommer sa propre production d'électricité solaire. Elle permet donc d'utiliser une énergie locale et abondante, tout en réduisant sa dépendance vis-à-vis du réseau national d'électricité.

Résistance thermique

La résistance thermique, notée R, est la capacité du matériau à résister aux variations de chaleur, c'est-à-dire au chaud comme au froid. Plus la résistance thermique est grande, plus la performance de l'isolant sera élevée.

Gaz à effet de serre

Les gaz à effet de serre (GES) sont des gaz qui absorbent une partie du rayonnement solaire en le redistribuant sous la forme de radiations au sein de l'atmosphère terrestre, phénomène appelé effet de serre.

Déperdition de chaleur

La déperdition de chaleur désigne la perte de chaleur du bâtiment.

Confort d'été

Le confort d'été est la capacité d'un bâtiment à maintenir une température intérieure maximale agréable l'été, sans avoir à recourir à un système de climatisation.

Pathologie

Analyse des symptômes, des causes et des remèdes à apporter aux ouvrages qui présentent des désordres.

Système de pilotage

Le pilotage est un ensemble de dispositifs de mesure, de régulation et de contrôle dans votre logement. Ils permettent de limiter et d'optimiser les consommations d'énergie au sein de votre logement et de réduire ainsi l'empreinte carbone tout en garantissant le confort et le bien-être des usagers. Ces dispositifs associent le pilotage de l'énergie, des protections mobiles, des ouvrants et la détection des risques techniques.

Lexique et définitions

Surface habitable (utilisée dans l'audit)

La surface habitable d'un logement est la surface de plancher construite, après déduction des surfaces occupées par les murs, cloisons, marches et cages d'escaliers, gaines, embrasures de portes et de fenêtres; le volume habitable correspond au total des surfaces habitables ainsi définies multipliées par les hauteurs sous plafond.

Il n'est pas tenu compte de la superficie des combles non aménagés, caves, sous-sols, remises, garages, terrasses, loggias, balcons, séchoirs extérieurs au logement, vérandas non chauffées, volumes vitrés prévus à l'article R.155-1 du code de la construction et de l'habitation, locaux communs et autres dépendances des logements, ni des parties de locaux d'une hauteur inférieure à 1,80 mètre.

A noter que dans le cadre du DPE et de l'audit énergétique réglementaire, les vérandas chauffées sont intégrées dans la SHAB.

Pompe à chaleur air/eau

Équipement qui utilise les calories naturellement présentes dans l'air pour produire du chauffage et/ou de l'eau chaude sanitaire dans votre maison.

Pompe à chaleur air/air

Équipement qui utilise les calories naturellement présentes dans l'air extérieur pour les restituer à l'intérieur de votre logement en diffusant de l'air chaud. L'air est diffusé par les ventilo-convecteurs.

Isolation des murs par l'extérieur

Dans le but de réduire d'éliminer les déperditions de chaleur, l'isolation des murs par l'extérieur consiste à envelopper le bâtiment d'un procédé d'isolation composé d'un matériau isolant, d'un dispositif de fixation et de protection (pare vapeur, ...) , en veillant à éviter les ponts thermiques (points d'interruption de l'isolation, qui peuvent constituer des points de condensation et de dégradation des parois intérieures du logement).

Isolation rampants de toiture, plafonds de combles

L'isolation des rampants sous toiture consiste à insérer un procédé d'isolation composé d'un matériau isolant, d'un dispositif de fixation et de protection (pare vapeur, écran hautement perméable à la vapeur ...) entre les chevrons et/ou au-dessous des chevrons de la toiture. Le but est de supprimer les déperditions de chaleur.

Isolation plancher de combles

L'isolation du plancher de combles consiste à disposer sur toute la surface du plancher de façon continue et jointive à la charpente et aux murs un procédé d'isolation composé d'un matériau isolant, d'un dispositif de fixation et de protection (pare vapeur, écran hautement perméable à la vapeur ...) . On peut isoler le plancher des combles avec des rouleaux d'isolant ou un isolant en vrac .

Isolation des parois vitrées

L'isolation des parois vitrées peut correspondre au remplacement du simple vitrage existant par un double vitrage, à l'installation d'un survitrage en posant une vitre sur la fenêtre existante, au changement de la fenêtre en conservant le dormant existant ou enfin au remplacement de la fenêtre existante ce qui nécessite souvent des travaux de maçonnerie.

Isolation du plancher bas

L'isolation des planchers bas peut se faire par le bas ou par le haut, le but est de supprimer les déperditions de chaleur. La première technique est possible lorsque le sol se trouve au-dessus de locaux non chauffés (cave, vide sanitaire ...). Dans ce cas, on applique un isolant sur la face inférieure de votre plancher. Dans le deuxième cas, l'isolant est posé sur le plancher sous forme de panneaux rigides et une chape est coulée par-dessus et servira de base au nouveau revêtement.

Fiche technique du logement

Cette fiche technique liste les caractéristiques techniques du bâtiment ou de la partie de bâtiment audité renseignées par l'auditeur pour obtenir les résultats présentés dans la partie état initial de ce document.

référence du logiciel validé :

Justificatifs fournis pour établir l'audit :

référence de l'audit :

méthode de calcul :

date de visite du bien :

invariant fiscal du logement : 2022-04-28

référence de la parcelle cadastrale :

généralités

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
département		44460
Type de bien	🕒 mesuré/observé	Maison individuelle
Année de construction	≈ estimé	1972
Altitude	🌐 obtenu en ligne	0
Surface habitable	🕒 mesuré/observé	105
Nombre de niveaux	🕒 mesuré/observé	2
Hauteur sous plafond	🕒 mesuré/observé	2.5
Nombre de logements	🕒 mesuré/observé	1

enveloppe

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
U0 défaut	❌ valeur par défaut pénalisante	2.5
Isolant défaut	❌ valeur par défaut pénalisante	U=2.5W/m².K
Doublage	🕒 mesuré/observé	inconnu
Surface	🕒 mesuré/observé	36.21m²
Orientation	🌐 obtenu en ligne	Sud
U0 défaut	❌ valeur par défaut pénalisante	2.5
Isolant défaut	❌ valeur par défaut pénalisante	U=2.5W/m².K
Doublage	🕒 mesuré/observé	inconnu
Surface	🕒 mesuré/observé	29.05m²
Orientation	🌐 obtenu en ligne	Nord
U0 défaut	❌ valeur par défaut pénalisante	2.5
Isolant défaut	❌ valeur par défaut pénalisante	U=2.5W/m².K
Doublage	🕒 mesuré/observé	inconnu
Surface	🕒 mesuré/observé	22.66m²
Orientation	🌐 obtenu en ligne	Est
U0 défaut	❌ valeur par défaut pénalisante	2.5
Isolant défaut	❌ valeur par défaut pénalisante	U=2.5W/m².K
Doublage	🕒 mesuré/observé	inconnu
Surface	🕒 mesuré/observé	21.35m²
Orientation	🌐 obtenu en ligne	Ouest
U0 défaut	❌ valeur par défaut pénalisante	2.5
Isolant défaut	❌ valeur par défaut pénalisante	U=2.5W/m².K

	Doublage	🔍 mesuré/observé	inconnu
	Surface	🔍 mesuré/observé	8.42m ²
	Orientation	📄 obtenu en ligne	Nord
	Upb0 défaut	❌ valeur par défaut pénalisante	2
	Isolant défaut	❌ valeur par défaut pénalisante	U=2W/m ² .K
	Surface	🔍 mesuré/observé	61.81m ²
	Surface et périmètre plancher bas	🔍 mesuré/observé	S=84.21m ² p=40.71m
	Uph0 défaut	❌ valeur par défaut pénalisante	2.5
	Isolant défaut	❌ valeur par défaut pénalisante	U=2.5W/m ² .K
	Surface	🔍 mesuré/observé	48.76m ²
	Uph0 défaut	❌ valeur par défaut pénalisante	2.5
	Isolant défaut	❌ valeur par défaut pénalisante	U=2.5W/m ² .K
	Surface	🔍 mesuré/observé	27.67m ²
	Surfaces espace tampon	🔍 mesuré/observé	Aui=27.67 Aue=30.34
	Isolation espace tampon	🔍 mesuré/observé	LC non isolé - LNC non isolé
	Ug	📄 issu d'un document justificatif autorisé	double vitrage - 3.3W/(m ² .K)
	sw	📄 issu d'un document justificatif autorisé	0.5
	Uw	📄 issu d'un document justificatif autorisé	portes-fenêtres battantes sans soubassement bois - 3.3W/(m ² .K)
enveloppe	Ujn	📄 issu d'un document justificatif autorisé	fermeture à lames orientables - 3W/(m ² .K)
	Surface	🔍 mesuré/observé	6.02m ²
	Orientation	📄 obtenu en ligne	Est
	Masque proche	🔍 mesuré/observé	absence de masque proche - fe1=1
	Masque lointain	🔍 mesuré/observé	hauteur inf. 15° - fe2=1
	Ug	📄 issu d'un document justificatif autorisé	double vitrage - 3.3W/(m ² .K)
	sw	📄 issu d'un document justificatif autorisé	0.5
	Uw	📄 issu d'un document justificatif autorisé	portes-fenêtres battantes sans soubassement bois - 3.3W/(m ² .K)
	Ujn	📄 issu d'un document justificatif autorisé	fermeture à lames orientables - 3W/(m ² .K)
	Surface	🔍 mesuré/observé	4.3m ²
	Orientation	📄 obtenu en ligne	Ouest
	Masque proche	🔍 mesuré/observé	absence de masque proche - fe1=1
	Masque lointain	🔍 mesuré/observé	hauteur inf. 15° - fe2=1
	Ug	📄 issu d'un document justificatif autorisé	simple vitrage - 5.8W/(m ² .K)
	sw	📄 issu d'un document justificatif autorisé	0.52
	Uw	📄 issu d'un document justificatif autorisé	fenêtres battantes bois - 5.4W/(m ² .K)
	Ujn	📄 issu d'un document justificatif autorisé	fermeture à lames orientables - 4.6W/(m ² .K)
	Surface	🔍 mesuré/observé	1.15m ²
	Orientation	📄 obtenu en ligne	Sud
	Masque proche	🔍 mesuré/observé	absence de masque proche - fe1=1
	Masque lointain	🔍 mesuré/observé	Obstacle d'environnement non homogène - fe2=0.65
	Ug	📄 issu d'un document justificatif autorisé	simple vitrage - 5.8W/(m ² .K)
	sw	📄 issu d'un document justificatif autorisé	0.52
	Uw	📄 issu d'un document justificatif autorisé	fenêtres battantes bois - 5.4W/(m ² .K)
	Ujn	📄 issu d'un document justificatif autorisé	fermeture à lames orientables - 4.6W/(m ² .K)

enveloppe	Surface	mesuré/observé	1.15m ²
	Orientation	obtenu en ligne	Ouest
	Masque proche	mesuré/observé	absence de masque proche - fe1=1
	Masque lointain	mesuré/observé	hauteur inf. 15° - fe2=1
	Ug	issu d'un document justificatif autorisé	simple vitrage - 5.8W/(m ² .K)
	sw	issu d'un document justificatif autorisé	0.52
	Uw	issu d'un document justificatif autorisé	fenêtres battantes bois - 5.4W/(m ² .K)
	Ujn	issu d'un document justificatif autorisé	fermeture à lames orientables - 4.6W/(m ² .K)
	Surface	mesuré/observé	1.15m ²
	Orientation	obtenu en ligne	Est
	Masque proche	mesuré/observé	absence de masque proche - fe1=1
	Masque lointain	mesuré/observé	hauteur inf. 15° - fe2=1
	Ug	issu d'un document justificatif autorisé	double vitrage argon peu emissif - 1.1W/(m ² .K)
	sw	issu d'un document justificatif autorisé	0.4
	Uw	issu d'un document justificatif autorisé	fenêtres battantes bois - 1.6W/(m ² .K)
	Ujn	issu d'un document justificatif autorisé	fermeture à lames orientables - 1.5W/(m ² .K)
	Surface	mesuré/observé	0.99m ²
	Orientation	obtenu en ligne	Est
Masque proche	mesuré/observé	absence de masque proche - fe1=1	
Masque lointain	mesuré/observé	Obstacle d'environnement non homogène - fe2=1	
U porte	issu d'un document justificatif autorisé	porte simple en bois porte opaque pleine - 3.5W/(m ² .K)	
Surface	mesuré/observé	1.69m ²	
Longueur pont	mesuré/observé	10m	
Psi	valeur par défaut	Demi Mur (Non isolé) / Refend 0.36W/(m.K)	
Longueur pont	mesuré/observé	63.91m	
Psi	valeur par défaut	Demi Pl. inter. / Mur (Non isolé) 0.43W/(m.K)	
Longueur pont	mesuré/observé	31.75m	
Psi	valeur par défaut	Pl. bas (Non isolé sur terre-plein) / Mur (Non isolé) 0.39W/(m.K)	
Longueur pont	mesuré/observé	35.51m	
Psi	valeur par défaut	Menuiserie (Porte fenetre 2m x 2.15m) / Mur (Non isolé) 0.38W/(m.K)	
Longueur pont	mesuré/observé	32.15m	
Psi	valeur par défaut	Pl. haut (léger) / Mur (Non isolé) 0W/(m.K)	

équipements	donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
	Installation	mesuré/observé	installation de chauffage simple
	Nombre de niveau	mesuré/observé	2
	Présence chauffage solaire	mesuré/observé	non
	Type/année Gén. base	mesuré/observé	chaudière fioul classique 1981-1990
	Veilleuse Gén. base	mesuré/observé	non
	Ventilateur combustion Gén. base	mesuré/observé	oui
	Ventouse Gén. base	mesuré/observé	non

équipements

Régulation Gén. base	🔍 mesuré/observé	non
Performances Gén. base	✗ valeur par défaut	Valeur par défaut
Puissance Gén. base	✗ valeur par défaut	28 kW
Intermittence Gén. base	🔍 mesuré/observé	central avec minimum de température
Surface chauffée Emetteur 1	🔍 mesuré/observé	100%
Régulation par pièce Emetteur 1	🔍 mesuré/observé	non
Type Emetteur 1	🔍 mesuré/observé	radiateur
Année Emetteur 1	🔍 mesuré/observé	1972
Réseau isolé Emetteur 1	🔍 mesuré/observé	oui
Réseau < 65°C Emetteur 1	🔍 mesuré/observé	non
Monotube Emetteur 1	🔍 mesuré/observé	non
Nombre de niveau	🔍 mesuré/observé	2
Présence ECS solaire	🔍 mesuré/observé	non
Type/année Générateur	🔍 mesuré/observé	chaudière fioul classique 1981-1990
Veilleuse Générateur	🔍 mesuré/observé	non
Ventilateur combustion Générateur	🔍 mesuré/observé	oui
Ventouse Générateur	🔍 mesuré/observé	non
Régulation Générateur	🔍 mesuré/observé	non
Performances Générateur	✗ valeur par défaut	Valeur par défaut
Puissance Générateur	✗ valeur par défaut	28 kW
Type accumulation Générateur	🔍 mesuré/observé	Instantané
Permeabilité	✗ valeur par défaut	
Isolation mur et/ou toiture 50%	🔍 mesuré/observé	50% isolé
Exposition façade	🔍 mesuré/observé	Plusieurs façades exposées
Année VMC	🔍 mesuré/observé	1972
Puissance élec. VMC	✗ valeur par défaut	